

Mesdames, Messieurs,

Habitant de la commune de Janvry, sur laquelle le projet cité en objet a pour but de voir le jour, je souhaiterais vous faire part de mes inquiétudes :

Il est prouvé que ce type d'élevage intensif et à grande échelle, provoque des nuisances majeures, pour les riverains alentours.

- nuisances olfactives permanentes à cause des vents dominants.
- nuisances de circulation de poids-lourds dans la commune d'accès (Gueux) déjà trop engorgée.
- route départementale donnant accès à la future exploitation très dangereuse, et régulièrement théâtre d'accidents mortels.
- nuisances ou niveau de la pollution des sols.
- détournement d'un mythique circuit de grande randonnée.
- accessoirement, pas de création d'emploi.

Ainsi, l'attractivité touristique de notre typique village champenois risque d'en être affecté, sans parler de la chute du prix de l'immobilier.

Un site vraiment reculé de toute habitation me paraîtrait plus approprié et respectueux.

Néanmoins, nous ne sommes pas des spécialistes, et ne connaissons pas la distance à partir de laquelle, ces nuisances seraient imperceptibles par les habitants.

Très bonne réception,
Cordialement.